

# Faute de concertation, le politique reprend la main sur le droit de grève

**Les partenaires sociaux ont échoué à dégager un accord. La balle est dans le camp politique.**

**BENOÎT MATHIEU**

Et dire que la semaine passée, on avait cru que l'espoir s'était invité à la table des négociations – à défaut de fumée blanche. On voit à présent ce qu'il en est. Les partenaires sociaux devaient se voir hier matin, de 9h00 à 12h30, afin de finaliser leur accord sur la modernisation du droit de grève. Il n'y a eu ni finalisation, ni accord du tout. À peine une heure après le début de la réunion, tant les patrons que les syndicats ont claqué la porte. Le désaccord est total et la mauvaise humeur, franche.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Les discussions ont démarré en octobre dernier et ont nécessité une quinzaine de réunions du «Groupe des dix», haut lieu de la concertation sociale à la belge. L'idée? Suite aux débordements constatés lors des dernières manifestations (la paralysie complète de la E40 et ses conséquences dramatiques, vous vous souvenez?), les partenaires sociaux avaient convenu de revoir le *gentlemen's agreement* qui les lie depuis

2002 et définit qui peut faire quoi.

Mi-février, cela avait déjà capoté et le gouvernement Michel était intervenu afin de remettre les partenaires sociaux en selle. Caramba, encore raté! «Les syndicats bloquent vraiment sur tout, peste Philippe Godfroid, président de l'Union des

classes moyennes (UCM). Ce mercredi, après autant de réunions, c'était retour à la case départ. Il n'y avait aucune volonté de trouver un accord.» Allons, balaie Marc Goblet, secrétaire général de la FGTB. «Il y avait une volonté de casser les syndicats. Jamais nous n'allions entériner un accord nous empêchant de fonctionner et nous ôtant toute possibilité d'agir.»

Qu'est-ce qui coince, donc? «Les mêmes éléments depuis le début», glisse Marc Goblet. Il y a ce «point de contact» que les syndicats devraient instaurer lors d'actions: une personne chargée de veiller au bon respect

des consignes et d'alerter les autorités si jamais cela devait dégénérer. Côté patronal, on était bouillant à l'idée de parler de la responsabilité de cette personne – à défaut de pouvoir parler de la personnalité juri-

dique des syndicats. Ainsi que d'éventuelles sanctions. Imbuvable,

pour les syndicats. «Seraient-ils le dernier bastion de non-droit en Belgique?», fulmine Philippe Godfroid. «N'importe quoi, rétorque Marc Goblet. Lors d'une action regroupant 100.000 personnes, on ne peut empêcher 20 d'entre elles de quitter le parcours et de causer du grabuge.» C'est au pouvoir

judiciaire de sanctionner les comportements inadéquats.

## «On ne va pas se faire hara-kiri»

Il y a aussi cette liste d'actes considérés comme «illicites» en cas de grève. Personne ne le conteste: la séquestration ou la déprédation ne sont pas tolérables. Mais le patronat aurait voulu poser des limites plus fortes, comprenant notamment le blocage d'autoroutes, de routes ou de zonings. Les autoroutes, passe encore, mais le reste, les syndicats ne veulent pas en entendre parler. Histoire de ne pas voir entravée leur liberté d'action. «On ne va pas se faire hara-kiri», résume-t-on à la FGTB.

Il y a, enfin, la situation des travailleurs intérimaires et des sous-

traitants en cas de grève.

C'est raté, donc. Les partenaires sociaux ne s'entendront pas. Et maintenant? Place au politique!, a fait savoir le «Monsieur Concertation sociale» de l'équipe Michel, Kris Peeters (CD&V). Avec regret, puisque ce sujet relevait sans aucun doute du G10. «Nous avons à plusieurs reprises mené le cheval au bord de l'eau, illustre le ministre de l'Emploi. Mais s'il ne veut pas boire, c'est au politique de reprendre la main.» Même son de cloche auprès du vice-Premier MR Didier Reynders; le gouvernement ou le Parlement vont devoir embrayer. Il ne fallait pas lui dire deux fois: le chef de file MR à la Chambre, Denis Ducarme, a déjà suggéré de démarrer le travail législatif par des auditions.

**«Nous avons à plusieurs reprises mené le cheval au bord de l'eau. Mais s'il ne veut pas boire, c'est au politique de reprendre la main.»**

**KRIS PEETERS**  
MINISTRE DE L'EMPLOI